

## DEBATS SUR LE MICROCREDIT

Le microcrédit fait débat. Il fait même débats, au pluriel. Les premières critiques viennent du fondateur de ce dispositif de prêt aux entrepreneurs pauvres, le prix Nobel Muhammad Yunus : « Nous avons créé le microcrédit pour lutter contre les requins du prêt ; nous n'avons pas créé le microcrédit pour les encourager. » (IHT 140410). Pourquoi cette colère vertueuse ? Parce qu'au Mexique et au Nigéria, on prête à 125%, certes en dessous du racket des usuriers de quartier, mais tellement au-dessus du prix du marché qu'il y a profit abusif et scandale évident. Un « expert » de Microrate (!) expose benoîtement qu'« une société qui demande 20 à 30% au-dessus du prix du marché n'a aucune conscience et que toute rentabilité supérieure à 30% devrait être considérée comme trop élevée ». On voit que la barre de la vertu n'est pas placée très haut par certains avocats du microcrédit massif en pays du Tiers-monde.

Le deuxième débat, qu'il faut bien distinguer du premier, se situe dans les pays du Nord et en France, en particulier. Le Monde y a consacré un supplément daté du 26 mai (avec un bel encadré sur une ambulancière de Seine-Saint-Denis financée par France Active). La Mairie de Paris (mon ami Pierre Schapira, en charge des relations internationales) a accueilli un grand et beau forum, Convergences 2015, les 25 et 26 mai. J'ai participé, comme président de France Active, à une table ronde intitulée : « Comment promouvoir le microcrédit comme une réponse à la crise dans le contexte français et européen ? » Maria Nowak, fondatrice de l'ADIE (« Association pour le droit à l'initiative économique »), en était la vedette et notre débat entre promoteurs de deux philosophies et deux pratiques différentes du microcrédit fut vivant et utile.

Qu'a dit Maria Nowak ? Premièrement, le besoin de microcrédit est immense car les créateurs potentiels d'entreprises sont innombrables, comme en témoigne l'explosion du nombre d'auto-entrepreneurs en 2009.

Deuxièmement : on ne peut plus compter sur l'argent public pour subventionner les associations qui font du microcrédit. Elles devront donc se débrouiller pour emprunter aux banques et redistribuer cet argent sous forme de petits prêts à dix-huit mois à des personnes dont on aura apprécié les qualités humaines et les talents. Bien évidemment, le taux du prêt (13% pour l'Adie selon le dirigeant présent de la Caisse des dépôts) sera supérieur au taux du marché pour que l'association puisse fonctionner et couvrir les pertes dues aux projets qui auront échoué. Maria Nowak a obtenu que le taux légal d'usure soit nettement relevé dans notre pays. De toute façon, dit-elle, les quelques euros de différence que les pauvres doivent payer en plus sont négligeables par rapport à la

satisfaction d'avoir obtenu un prêt refusé par la banque.

Troisièmement, les banques font des crédits, mais ce ne sont pas des microcrédits : les montants sont élevés, jusqu'à 25 000 euros (limite européenne du microcrédit). Elles ont une logique de profit et chacun sait qu'elles ne prêtent pas à n'importe qui.

Tout cela est fort convaincant a priori, mais plutôt critiquable de mon point de vue, non parce que je préside un autre réseau de microcrédit (il y a de la place pour tout le monde), mais parce que je crois, avec les 350 salariés de France Active et les 850 bénévoles, que le microcrédit dans le Nord peut différer de celui du Sud. Pourquoi ?

Premièrement, tout pauvre ou tout exclu ne peut être entretenu dans l'illusion qu'il est un chef d'entreprise en herbe. Il faut une intelligence et un caractère remarquables pour créer une entreprise, qu'il s'agisse d'une femme du Sud ou d'un homme ou d'une femme du Nord. La moitié des auto-entrepreneurs de 2009 n'a aucune activité économique. Et bon nombre de ceux qui en ont une ont seulement révélé une activité clandestine (ex : les petits cours assurés par des profs). On ne peut donc affirmer, comme certains le font allègrement aux Etats-Unis, que, sans interférence de l'État, les talents pourraient fleurir plus facilement dans une économie de marché affranchie de toute contrainte (y compris sur le taux d'usure).

Deuxièmement, la différence entre le Sud et le Nord, c'est précisément qu'il y a chez nous un État, des collectivités locales, un Fonds social européen, une Caisse des Dépôts, cette grande institution publique d'intérêt général. Tous mettent aujourd'hui beaucoup d'argent pour payer l'accompagnement des porteurs de projets et pour financer une grande partie du risque d'échec. L'Adie en bénéficie largement, et c'est tant mieux. France Active aussi, et c'est fort bien. Ce n'est pas seulement l'héritage d'une bonne conscience publique mais le reflet d'une politique de solidarité qui caractérise « le modèle européen ». Et aussi d'un calcul intelligent et intelligible : il vaut mieux mettre quelques milliers d'euros d'argent public pour sortir un homme ou une femme du chômage de longue durée que de lui payer à vie un revenu minimal social.

Troisièmement, les banques peuvent être mobilisées pour le microcrédit, et c'est ce que fait France Active. Les 4400 créateurs que nous avons aidés en 2009 avaient tous été refoulés par une banque. 80% d'entre eux étaient au chômage. Avec le label de qualité France Active (obtenu au bout d'une bonne dizaine d'heures d'accompagnement), la banque devient positive. D'autant que nous garantissons (grâce au soutien de l'État et des régions) que, dans les 20% de cas d'échec, nous prenons en charge 60% du prêt. Mais, attention, la banque n'a pas le droit de faire n'importe quoi : le taux doit être ordinaire (inférieur à 5% dans les trois quarts des cas, frais compris) ; les cautions personnelles sont

rare ; la durée de cinq ans donne le temps de réussir. Pas de malus financier pour les pauvres. Le jeu est gagnant-gagnant pour le créateur, pour le banquier (un futur client sans aucun frais et avec un risque amoindri) et pour le service public (un chômeur en moins).

Quatrièmement, il faut plus d'argent pour créer une entreprise au Nord qu'au Sud. Pour que le créateur puisse se payer au Smic pendant un an de démarrage, pour qu'il puisse louer un local et acheter un minimum de matériel, sa petite épargne et un trop petit prêt seraient insuffisants. À France Active, la moyenne des prêts que nous mobilisons tourne autour de 15000 euros. Nous croyons aux entreprises qui procurent un revenu correct et même qui embauchent et nous cherchons à éviter que de pauvres gens deviennent des entrepreneurs pauvres.

Cinquièmement, il reste la question de l'argent public qui sera moins généreux à l'avenir. Où trouver de nouvelles ressources ? À France Active, nous avons une double réponse. D'un côté, ceux qui ne peuvent pas créer leur propre entreprise (et ils sont la majorité des hommes et des femmes en grande difficulté) ne doivent pas être abandonnés à l'assistance publique. Ils peuvent rejoindre des « entreprises solidaires », fondées par de vrais entrepreneurs (dits « sociaux » aujourd'hui), qui déploient leurs talents dans des secteurs négligés par les entreprises à but lucratif : services aux personnes modestes, environnement, activités diverses d'utilité sociale. De l'autre, un fleuve d'« épargne solidaire » est en train de grossir : renoncer à une pincée d'intérêts pour financer une entreprise solidaire de son quartier ou de sa région, c'est plutôt exaltant. A condition que des gens sérieux vous garantissent que l'argent sera bien employé puis remboursé au bout de cinq ans. France Active y travaille.

À la fin de la table ronde, une silhouette (frêle évidemment) s'est dressée pour nous ramener à la réalité du Sud. Sœur Marguerite, soeur de la Charité, nous a expliqué qu'elle avait fondé à Brazzaville, une École spéciale qui alphabétise 2000 adolescents. Après 32 ans de dévouement, elle a pris sa retraite, 140 rue du Bac, et s'inquiète pour son école. Si cet établissement fermait, m'a-t-elle dit, les filles deviendraient prostituées et les garçons soldats mercenaires.

Son intervention n'avait aucun rapport avec notre débat de citoyens nantis, mais elle m'a touché et, après avoir parlé avec cette femme ridée et lumineuse, je l'ai embrassée ([ecolespecialeparis@yahoo.fr](mailto:ecolespecialeparis@yahoo.fr)).

Dans notre monde avide et égoïste, ne plions pas devant la société de marché. L'avenir est au mariage de la solidarité et de l'efficacité.

Christian Sautter